

REPRISE D'ACTIVITÉ : DISPOSITIFS MOBILISABLES PAR LE MOUVEMENT SPORTIF

Pour toute difficulté : stephanie.lembre@grandest.fr

Pour plus de précisions : grandest.fr

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES VERS LA REPRISE

Avance de 5 à 30 000 € remboursable sur 2 ans différée de 1 à 2 ans
grandest.fr/fonds-resistance

#SOUTIENSTONCLUB

Plateforme de financement participatif
Inscription gratuite
Dons défiscalisables
www.soutienstonclub.fr

FONDS DE SOLIDARITÉ #SOUTIENSTONCLUB GRAND EST

100 000 € reversés en faveur des clubs inscrits et non éligibles aux dispositifs régionaux de droit commun
soutienstonclub.fr/events/uvurv80u

FONDS TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ

Aides à partir de 1 000 €
Dossier à déposer sur lecompteasso.associations.gouv.fr



ACTEURS SPORTIFS ASSOCIATIFS
ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Un réseau à votre disposition

[regiongrandest](https://twitter.com/regiongrandest)

#GrandEst

Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous